

DPD : l'exploitation érigée en système

Comment un groupe logistique bafoue toutes les règles impunément

Environ 800 chauffeuses et chauffeurs livrent des paquets pour DPD en Suisse, vêtus de la tenue DPD et au volant de véhicules portant le logo DPD. Mais aucun d'entre eux n'est employé par DPD, car ils travaillent tous pour des sous-traitants. DPD paie les sous-traitants par arrêt et par colis, donne des instructions aux chauffeuses et aux chauffeurs, définit les tournées, les outils de travail et les sanctions.

Les sous-traitants dépendent totalement de DPD. Ce qui permet à DPD de se soustraire à ses responsabilités pour les dysfonctionnements. Ce système favorise le contournement de la loi suisse sur le travail, de la législation postale et des dispositions contre la concurrence déloyale.

Les mauvaises conditions de travail des chauffeuses et chauffeurs de DPD

Souvent, les chauffeuses et chauffeurs doivent commencer à 4h30 du matin et travailler jusqu'à quatorze heures par jour. Il est rare qu'ils puissent prendre une pause. Grâce au scanner que les chauffeuses et chauffeurs sont contraints d'utiliser, DPD les surveille à la seconde et au mètre près. A tout instant, DPD sait qui fait combien d'heures supplémentaires, et combien pèsent les paquets. Pour accélérer la cadence, DPD menace d'infliger des amendes.

Les heures supplémentaires ne sont, en règle générale, ni payées, ni enregistrées. Au stress des délais s'ajoutent les lourdes charges, qui dépassent parfois les 50 kilos. Tout cela est mauvais pour la santé.

Quand une erreur est commise lors de l'acheminement, que la personne soit fautive ou non, la chauffeuse ou le chauffeur est sanctionné d'une amende. Dans les entreprises, le climat est fortement répressif et hostile aux syndicats. Certains chauffeurs et chauffeuses racontent qu'ils ont dû aller travailler malgré leurs symptômes de maladie en période de pandémie.

Les dysfonctionnements en un coup d'œil

- Vol des salaires
- Fraude aux assurances sociales
- Charges non autorisées
- Surveillance totale
- Répression dans l'entreprise
- Hostilité envers les syndicats

« Les chauffeuses et chauffeurs sont privés chaque année de 6 à 12 millions de francs de salaire. De ce fait, les assurances sociales perdent, elles aussi, des millions de cotisations par an. »

Roman Künzler, syndicat Unia

« En un an, j'ai perdu 14 kilos. Je n'avais jamais le temps de manger pendant mes journées de 14 heures. »

Un chauffeur DPD

« On m'a déduit plusieurs fois plus de 500 francs salaire parce qu'un paquet avait été volé chez le client. »

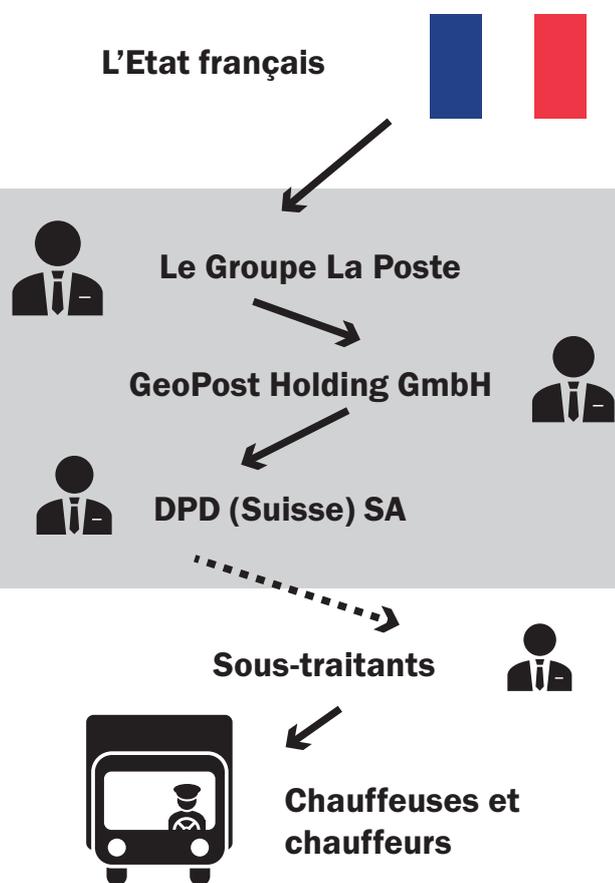
Un chauffeur DPD

« DPD est le camion-poubelle des services de courriers. Il avale tout ce dont les autres ne veulent pas (comme les colis trop lourds). »

Un chauffeur DPD

Le système DPD

Par le biais de rapports de propriété complexes, DPD est détenu à 100 % par l'Etat français. Ce groupe international est responsable de dysfonctionnements dans toute l'Europe grâce à l'externalisation des livraisons à des sous-traitants - sans conséquences pour DPD.



La République française, responsable ultime de la sous-enchère salariale et des piètres conditions de travail : par des participations directes et indirectes, l'Etat français contrôle 100 % de Le Groupe La Poste.

DPDgroup, sous l'égide du Groupe La Poste, est le deuxième plus grand groupe d'entreprises sur le marché postal européen. Il connaît également une croissance rapide au niveau international. En externalisant le dernier kilomètre à des sous-traitants, il peut prétendre ne rien savoir des violations du droit du travail.

Environ 80 sous-traitants font livrer des colis pour DPD en Suisse par 800 chauffeuses et chauffeurs.

La plupart des chauffeuses et chauffeurs sont des migrant-e-s. Rares sont celles et ceux qui supportent longtemps de travailler dans ces conditions

Les revendications envers DPD

Un grand nombre de chauffeuses et chauffeurs ont adressé des revendications à DPD pour qu'il fasse en sorte d'améliorer leurs conditions de travail. Avec Unia, leur syndicat, ils exigent que DPD remédie aux dysfonctionnements qui règnent chez les sous-traitants.

Les principales revendications sont les suivantes :

- Chaque heure travaillée doit être enregistrée et payée.
- Le travail doit être conçu de manière à ne pas nuire à la santé, et à pouvoir respecter les lois.
- Il faut immédiatement mettre un terme à la surveillance et au système d'amendes qui y est associé.

Les revendications envers les autorités et les milieux politiques

Pour que le système DPD ne fasse pas école en Suisse, il faut que les autorités procèdent à des contrôles efficaces et prennent des mesures supplémentaires, notamment

- des tachygraphes numériques pour le transport professionnel de marchandises avec des véhicules de 2,4 tonnes et plus ;
- une loi sur la poste qui régisse les colis de plus de 20 kilos ;
- la responsabilité solidaire pour la branche de la logistique et des transports.